

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

NUMÉRO	DÉNOMINATION	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE (en m²)
1	Élargissement de la RD17 - largeur : 6 mètres	Conseil Départemental de la Haute-Garonne	38915
2	Élargissement du chemin de l'Amidon - largeur : 10 mètres	commune de Grenade-sur-Garonne	856
3	Aménagement d'un espace public au lieu-dit Las Prade	commune de Grenade-sur-Garonne	884
4	Élargissement du chemin de la Piquette - largeur : 5 mètres	commune de Grenade-sur-Garonne	2264
5	Élargissement de la rue de Mélican - largeur : 3 mètres maximum	commune de Grenade-sur-Garonne	180
6	Création d'une nouvelle voie - largeur : 8 mètres	commune de Grenade-sur-Garonne	3717
7	Élargissement d'une nouvelle voie - largeur : 8 mètres	commune de Grenade-sur-Garonne	1824
8	Élargissement du chemin de Saint-Sulpice - largeur : 2 mètres	commune de Grenade-sur-Garonne	145
9	Élargissement du chemin de Caguières - largeur : 10 mètres	commune de Grenade-sur-Garonne	1496
10	Élargissement du chemin des Prades au lieu-dit Chambert - largeur : 4 mètres	commune de Grenade-sur-Garonne	475
11	Élargissement du chemin de Montagne au lieu-dit Montagne - largeur : 6 mètres	commune de Grenade-sur-Garonne	3840
12	Élargissement du chemin de Montagne au lieu-dit Montagne - largeur : 6 mètres	commune de Grenade-sur-Garonne	810
13	Élargissement du fossé pour l'évacuation des eaux pluviales - largeur : 10 mètres	commune de Grenade-sur-Garonne	2102
14	Élargissement de la voirie au lieu-dit Engarres - largeur : 5 mètres	commune de Grenade-sur-Garonne	83
15	Élargissement du chemin de Chambert - largeur : 4 mètres maximum	commune de Grenade-sur-Garonne	832

ZONES DU PLU

- UAa : Secteur urbain correspondant à la Bastide
- UAb : Secteur urbain correspondant à des îlots de constructions accolées à la Bastide
- UAc : Secteur urbain correspondant au cœur des hameaux ruraux non desservis par l'assainissement collectif
- UAiA : Secteur urbain correspondant à la maison de retraite Saint-Jacques et soumis à un risque d'inondation
- UAb : Secteur urbain correspondant au hameau de Saint-Caprais
- UBa : Secteur urbain correspondant à la première extension du centre ancien (quartiers Porte de Verdun, Porte de Toulouse)
- UBb : Secteur urbain correspondant à la première extension du centre ancien (urbanisation de type pavillonnaire)
- UBc : Secteur urbain correspondant à la première extension du centre ancien (lieu-dit Piquette)
- UBi : Secteur urbain correspondant à la première extension du centre ancien et délimité dans le champ d'expansion des crues de la Save
- UCA : Secteur urbain de type pavillonnaire non desservi par l'assainissement collectif et/ou l'assainissement y est autorisé
- UCI : Secteur urbain correspondant aux quartiers de Saint-Caprais et Porte de Save et situé dans le champ d'expansion des crues de la Garonne
- UFa : Secteur correspondant à la ZAC de Grenade Sud
- UFb : Secteur situé en continuité de la zone économique intercommunale
- UFC : Secteur correspondant au centre de transfert des ordures ménagères
- UFD : Secteur accueillant une activité industrielle et situé au lieu-dit "Montagne"
- UFe : Secteur accueillant un bâtiment industriel isolé et situé au lieu-dit "Castel"
- UFI : Secteur accueillant un bâtiment industriel et situé en partie dans le champ d'expansion des crues de la Save
- AU : Zone à urbaniser destinée à recevoir de l'habitat réalisé sous forme d'opération d'ensemble
- A : Zone agricole
- Ai : Zone agricole située en zone inondable
- N : Zone naturelle
- Na : Secteur naturel correspondant à des sites incluant un bâti remarquable
- Nab : Secteur naturel destiné à l'extraction de matériaux et situé au hameau de Saint-Caprais
- Nh : Secteur naturel correspondant à un pastillage
- Nhi : Secteur naturel correspondant à un pastillage et situé en zone inondable
- Ni : Secteur naturel couvrant le territoire d'expansion des crues de la Garonne
- Nia : Secteur naturel correspondant à des sites incluant un bâti remarquable et situé en zone inondable
- Nib : Secteur naturel destiné à l'extraction de matériaux
- Nid : Secteur naturel correspondant au "biotope" dit de la Saulaie de Saint-Caprais
- Ns : Secteur naturel accueillant une ferme solaire

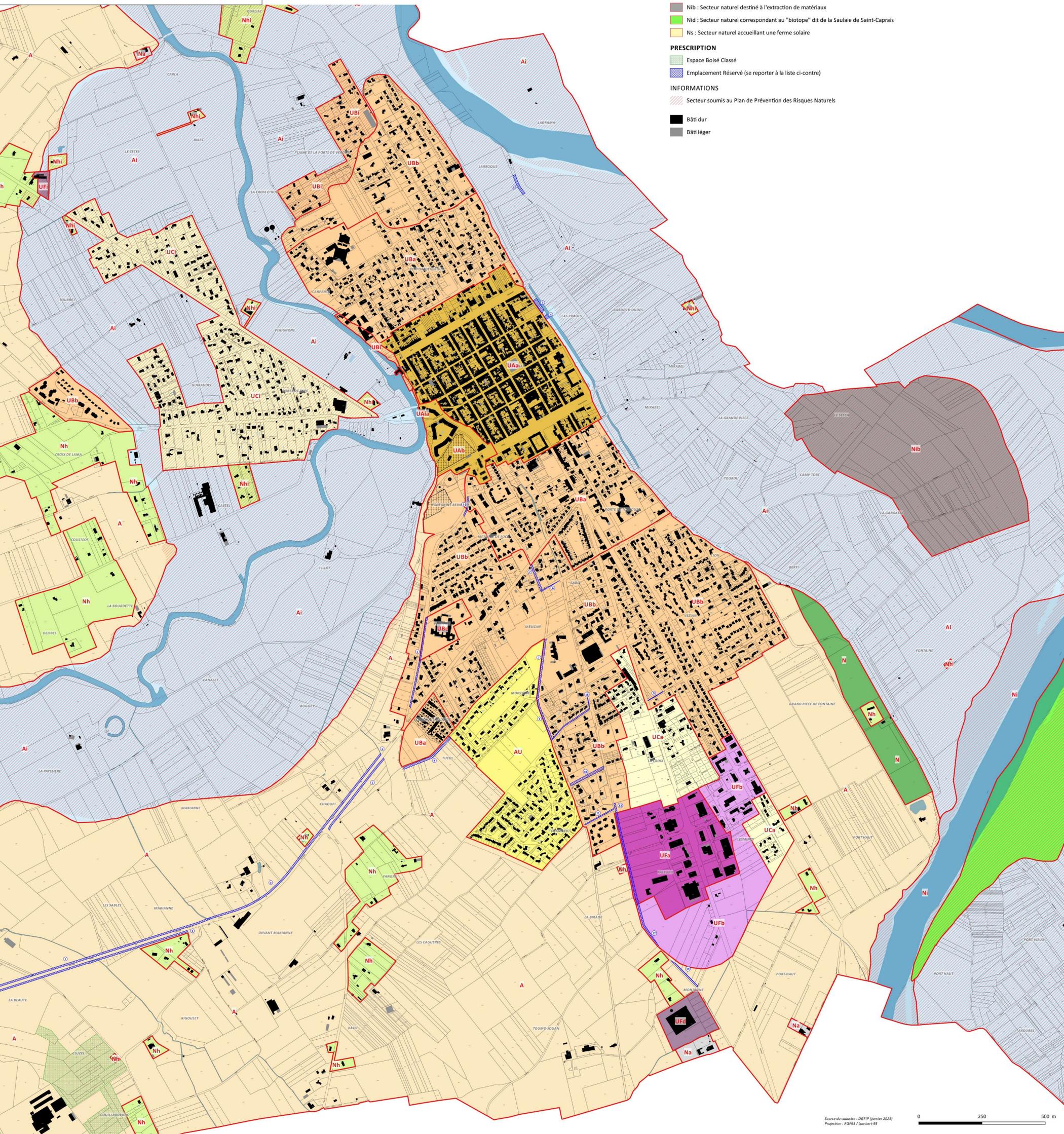
PRESCRIPTION

- Espace Boisé Classé
- Emplacement Réserve (se reporter à la liste ci-contre)

INFORMATIONS

- Secteur soumis au Plan de Prévention des Risques Naturels

- Bâti dur
- Bâti léger

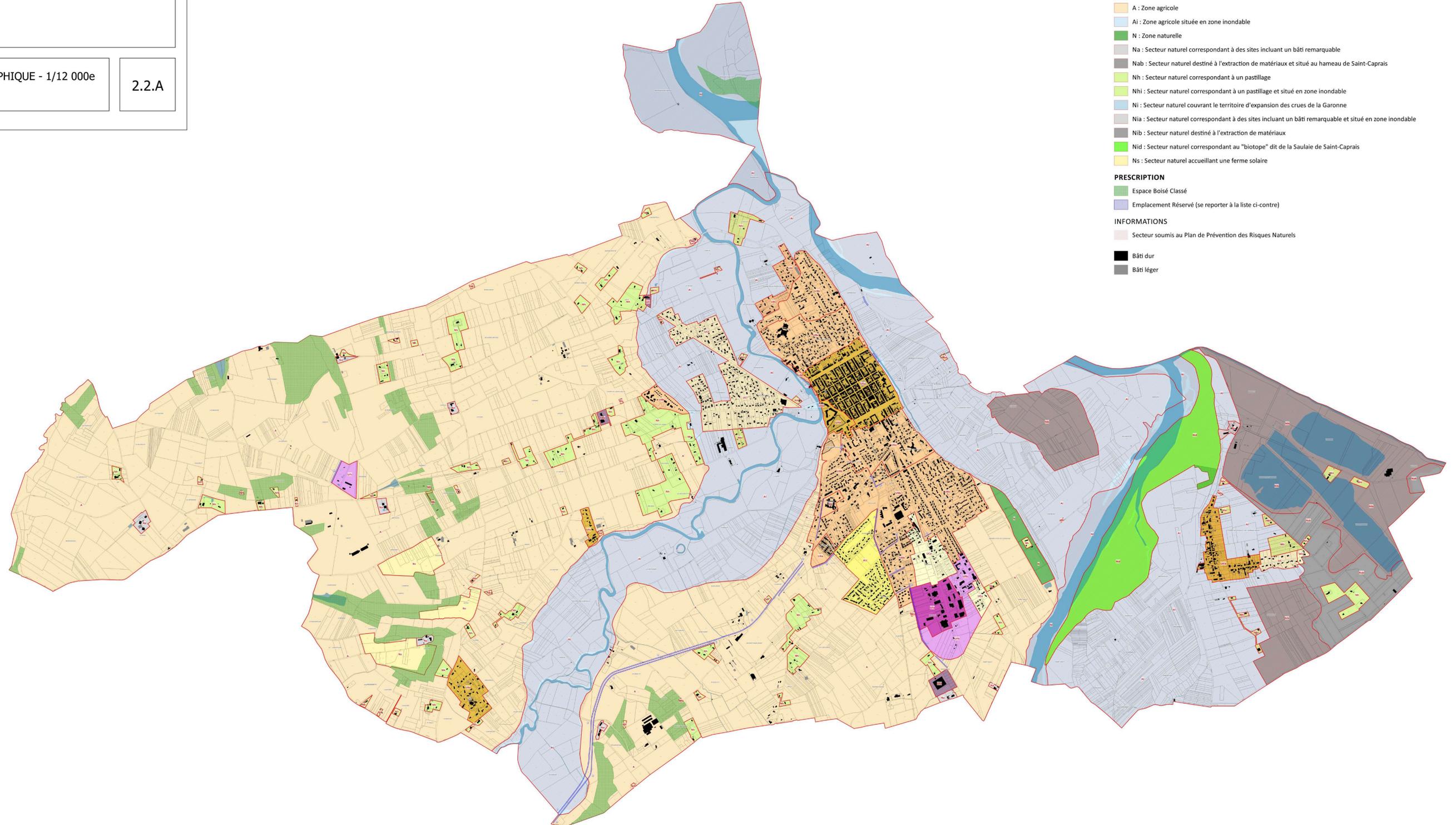


LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

NUMÉRO	DÉNOMINATION	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE (en m²)
1	Elargissement de la RD17 - largeur : 6 mètres	Conseil Départemental de la Haute-Garonne	38915
2	Elargissement du chemin de l'Amidon - largeur : 10 mètres	commune de Grenade-sur-Garonne	856
3	Aménagement d'un espace public au lieu-dit Las Prade	commune de Grenade-sur-Garonne	884
4	Aménagement d'un espace public au lieu-dit Las Prade	commune de Grenade-sur-Garonne	225
5	Elargissement du chemin de la Piquette - largeur : 5 mètres	commune de Grenade-sur-Garonne	2264
6	Elargissement de la rue de Mélican - largeur : 3 mètres maximum	commune de Grenade-sur-Garonne	180
7	Création d'une nouvelle voie - largeur : 8 mètres	commune de Grenade-sur-Garonne	3717
8	Elargissement d'une nouvelle voie - largeur : 8 mètres	commune de Grenade-sur-Garonne	1824
9	Elargissement du chemin de Saint-Sulpice - largeur : 2 mètres	commune de Grenade-sur-Garonne	145
10	Elargissement du chemin de Caguères - largeur : 10 mètres	commune de Grenade-sur-Garonne	1496
11	Elargissement du chemin des Prades au lieu-dit Chambert - largeur : 4 mètres	commune de Grenade-sur-Garonne	475
12	Elargissement du chemin de Montagne au lieu-dit Montagne - largeur : 6 mètres	commune de Grenade-sur-Garonne	3840
13	Elargissement du chemin de Montagne au lieu-dit Montagne - largeur : 6 mètres	commune de Grenade-sur-Garonne	810
14	Elargissement du fossé pour l'évacuation des eaux pluviales - largeur : 10 mètres	commune de Grenade-sur-Garonne	2102
15	Elargissement de la voirie au lieu-dit Engarres - largeur : 5 mètres	commune de Grenade-sur-Garonne	83
16	Elargissement du chemin de Chambert - largeur : 4 mètres maximum	commune de Grenade-sur-Garonne	832

ZONES DU PLU

- UAa : Secteur urbain correspondant à la Bastide
 - UAb : Secteur urbain correspondant à des îlots de constructions accolées à la Bastide
 - UAc : Secteur urbain correspondant au cœur des hameaux ruraux non desservis par l'assainissement collectif
 - UAia : Secteur urbain correspondant à la maison de retraite Saint-Jacques et soumis à un risque d'inondation
 - UAib : Secteur urbain correspondant au hameau de Saint-Caprais
 - UBa : Secteur urbain correspondant à la première extension du centre ancien (quartiers Porte de Verdun, Porte de Toulouse)
 - UBb : Secteur urbain correspondant à la première extension du centre ancien (urbanisation de type pavillonnaire)
 - UBc : Secteur urbain correspondant à la première extension du centre ancien (lieu-dit Piquette)
 - UBi : Secteur urbain correspondant à la première extension du centre ancien et délimité dans le champ d'expansion des crues de la Save
 - UCa : Secteur urbain de type pavillonnaire non desservi par l'assainissement collectif et/ou l'assainissement y est autorisé
 - UCi : Secteur urbain correspondant aux quartiers de Saint-Caprais et Porte de Save et situé dans le champ d'expansion des crues de la Garonne
 - UFa : Secteur correspondant à la ZAC de Grenade Sud
 - UFb : Secteur situé en continuité de la zone économique intercommunale
 - UFc : Secteur correspondant au centre de transfert des ordures ménagères
 - UFd : Secteur accueillant une activité industrielle et situé au lieu-dit "Montagne"
 - UFe : Secteur accueillant un bâtiment industriel isolé et situé au lieu-dit "Castel"
 - UFi : Secteur accueillant un bâtiment industriel et situé en partie dans le champ d'expansion des crues de la Save
 - AU : Zone à urbaniser destinée à recevoir de l'habitat réalisé sous forme d'opération d'ensemble
 - A : Zone agricole
 - Ai : Zone agricole située en zone inondable
 - N : Zone naturelle
 - Na : Secteur naturel correspondant à des sites incluant un bâti remarquable
 - Nab : Secteur naturel destiné à l'extraction de matériaux et situé au hameau de Saint-Caprais
 - Nh : Secteur naturel correspondant à un pastillage
 - Nhi : Secteur naturel correspondant à un pastillage et situé en zone inondable
 - Ni : Secteur naturel couvrant le territoire d'expansion des crues de la Garonne
 - Nia : Secteur naturel correspondant à des sites incluant un bâti remarquable et situé en zone inondable
 - Nib : Secteur naturel destiné à l'extraction de matériaux
 - Nid : Secteur naturel correspondant au "biotope" dit de la Saulaie de Saint-Caprais
 - Ns : Secteur naturel accueillant une ferme solaire
- PRESCRIPTION**
- Espace Boisé Classé
 - Emplacement Réserve (se reporter à la liste ci-contre)
- INFORMATIONS**
- Secteur soumis au Plan de Prévention des Risques Naturels
 - Bâti dur
 - Bâti léger



LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

NUMÉRO	DÉNOMINATION	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE (en m²)
1	Élargissement de la RD17 - largeur : 6 mètres	Conseil Départemental de la Haute-Garonne	38915
2	Élargissement du chemin de l'Amidon - largeur : 10 mètres	commune de Grenade-sur-Garonne	856
3	Aménagement d'un espace public au lieu-dit Las Prade	commune de Grenade-sur-Garonne	884
4	Élargissement d'un espace public au lieu-dit Las Prade	commune de Grenade-sur-Garonne	225
5	Élargissement du chemin de la Piquette - largeur : 5 mètres	commune de Grenade-sur-Garonne	2264
6	Élargissement de la rue de Mélican - largeur : 3 mètres maximum	commune de Grenade-sur-Garonne	180
7	Création d'une nouvelle voie - largeur : 8 mètres	commune de Grenade-sur-Garonne	3717
8	Élargissement d'une nouvelle voie - largeur : 8 mètres	commune de Grenade-sur-Garonne	1824
9	Élargissement du chemin de Saint-Sulpice - largeur : 2 mètres	commune de Grenade-sur-Garonne	145
10	Élargissement du chemin de Cagubres - largeur : 10 mètres	commune de Grenade-sur-Garonne	1496
11	Élargissement du chemin des Prades au lieu-dit Chambert - largeur : 4 mètres	commune de Grenade-sur-Garonne	475
12	Élargissement du chemin de Montagne au lieu-dit Montagne - largeur : 6 mètres	commune de Grenade-sur-Garonne	3840
13	Élargissement du chemin de Montagne au lieu-dit Montagne - largeur : 6 mètres	commune de Grenade-sur-Garonne	810
14	Élargissement du fossé pour l'évacuation des eaux pluviales - largeur : 10 mètres	commune de Grenade-sur-Garonne	2102
15	Élargissement de la voirie au lieu-dit Engarres - largeur : 5 mètres	commune de Grenade-sur-Garonne	83
16	Élargissement du chemin de Chambert - largeur : 4 mètres maximum	commune de Grenade-sur-Garonne	832

ZONES DU PLU

- UAa : Secteur urbain correspondant à la Bastide
- UAb : Secteur urbain correspondant à des îlots de constructions accolées à la Bastide
- UAc : Secteur urbain correspondant au cœur des hameaux ruraux non desservis par l'assainissement collectif
- UAiA : Secteur urbain correspondant à la maison de retraite Saint-Jacques et soumis à un risque d'inondation
- UAiB : Secteur urbain correspondant au hameau de Saint-Caprais
- UBa : Secteur urbain correspondant à la première extension du centre ancien (quartiers Porte de Verdun, Porte de Toulouse)
- UBb : Secteur urbain correspondant à la première extension du centre ancien (urbanisation de type pavillonnaire)
- UBc : Secteur urbain correspondant à la première extension du centre ancien (lieu-dit Piquette)
- UBi : Secteur urbain correspondant à la première extension du centre ancien et délimité dans le champ d'expansion des crues de la Save
- UCa : Secteur urbain de type pavillonnaire non desservi par l'assainissement collectif et/ou l'assainissement y est autorisé
- UCi : Secteur urbain correspondant aux quartiers de Saint-Caprais et Porte de Save et situé dans le champ d'expansion des crues de la Garonne
- UFa : Secteur correspondant à la ZAC de Grenade Sud
- UFb : Secteur situé en continuité de la zone économique intercommunale
- UFc : Secteur correspondant au centre de transfert des ordures ménagères
- UFd : Secteur accueillant une activité industrielle et situé au lieu-dit "Montagne"
- UFe : Secteur accueillant un bâtiment industriel isolé et situé au lieu-dit "Castel"
- UFi : Secteur accueillant un bâtiment industriel et situé en partie dans le champ d'expansion des crues de la Save
- AU : Zone à urbaniser destinée à recevoir de l'habitat réalisé sous forme d'opération d'ensemble
- A : Zone agricole
- Ai : Zone agricole située en zone inondable
- N : Zone naturelle
- Na : Secteur naturel correspondant à des sites incluant un bâti remarquable
- Nab : Secteur naturel destiné à l'extraction de matériaux et situé au hameau de Saint-Caprais
- Nh : Secteur naturel correspondant à un pastillage
- Nhi : Secteur naturel correspondant à un pastillage et situé en zone inondable
- Ni : Secteur naturel couvrant le territoire d'expansion des crues de la Garonne
- Nia : Secteur naturel correspondant à des sites incluant un bâti remarquable et situé en zone inondable
- Nib : Secteur naturel destiné à l'extraction de matériaux
- Nid : Secteur naturel correspondant au "biotope" dit de la Salaie de Saint-Caprais
- Ns : Secteur naturel accueillant une ferme solaire

PRESCRIPTION

- Espace Boisé Classé
- Emplacement Réserve (se reporter à la liste ci-contre)

INFORMATIONS

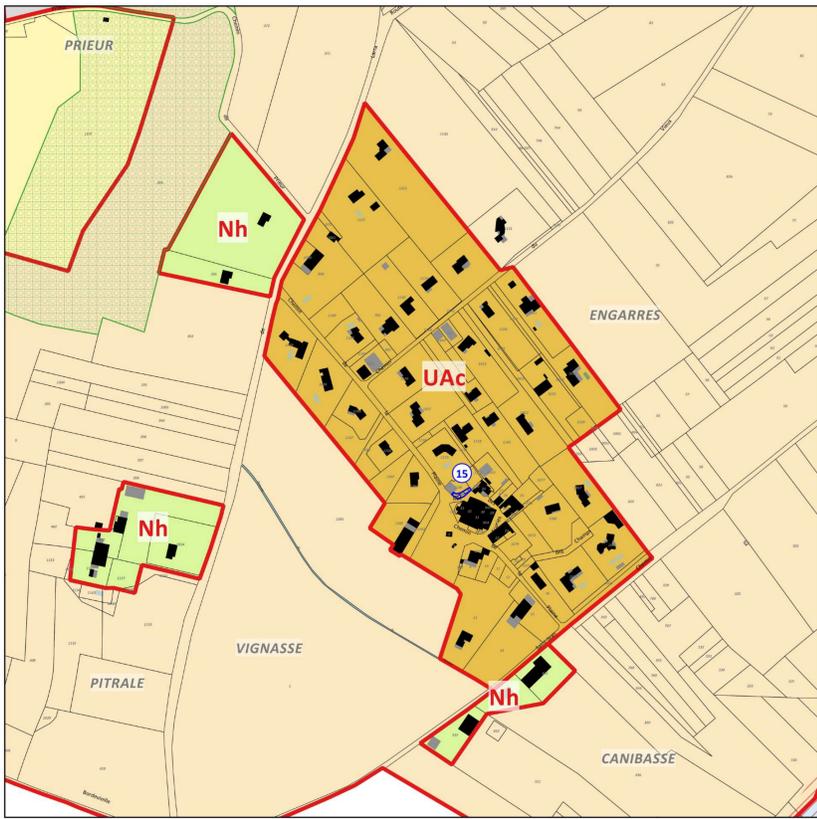
- Secteur soumis au Plan de Prévention des Risques Naturels

- Bâti dur
- Bâti léger

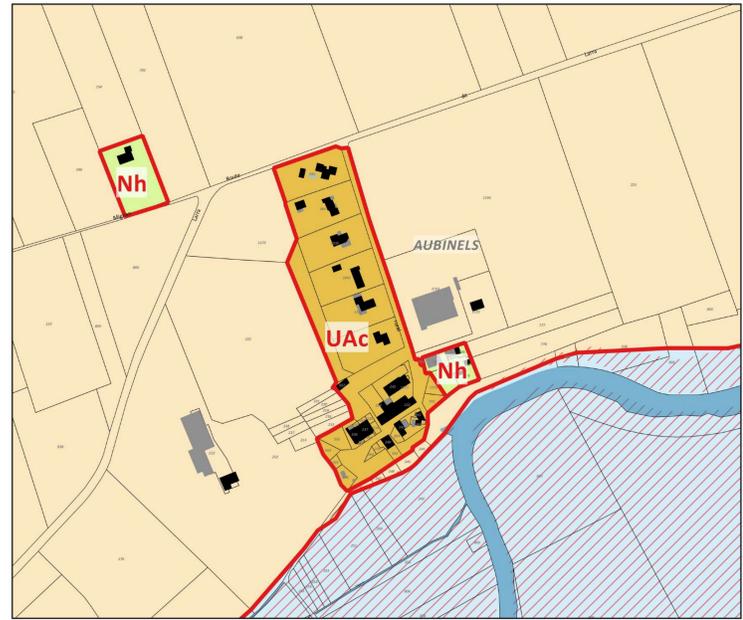
Source du cadastre : DGFIP (janvier 2023)
Projection : RGFR93 / Lambert-93

0 100 200 m

EN GARRES



AUBINELS



SAINT-CAPRAIS

